

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## Comité des fêtes

Pour notre assemblée générale du 31 mars dernier, le vote a eu lieu par voie postale. Résultats : 58 votants sur 75 adhérents de 2020, soit 77% de participation. 57 ont voté oui à la résolution n°1 et un nul (rapport moral 2020), 54 ont voté oui, 2 ont voté non et un nul pour la résolution n°2 (rapport financier 2020). 57 ont voté oui et un nul concernant la résolution n°3 (objectifs 2021). Le comité remercie ses adhérents ayant répondu favorablement à ce vote et pour leur cotisation 2021. La soirée théâtre prévue en avril est annulée en raison de la situation sanitaire. **Le Président Didier MICHOT et son équipe.**



## Arc En Ciel



Les votes de notre assemblée générale du 15 mars 2021 ont été effectués par voie postale. Résultats : 82 votants sur 109 adhérents en 2020, soit 75% de participation. 81 ont voté oui et un nul pour la résolution n°1 (rapport moral 2020). 81 ont voté oui et un nul pour la résolution n°2 (rapport financier 2020). Enfin, 81 ont voté oui et un nul concernant la résolution n°3 (objectifs 2021). Le club Arc En Ciel remercie ses adhérents ayant répondu favorablement à ce vote ainsi que pour leur cotisation 2021 (au nombre de 89 soit 82%). Nous espérons vivement la reprise de nos thés dansants. Prenez soin de vous et à très vite.

**Le Président Jean-Louis BOUCHIAT et son équipe.**

## Foyer rural

En raison de la crise sanitaire du COVID 19, le foyer rural est contraint d'annuler le vide-grenier prévu le dimanche 6 juin 2021. Par manque de visibilité pour les prochains mois et dans le respect des règles sanitaires, il n'est pas raisonnablement possible de mettre en place un programme pour 2021. Les activités de notre association reprendront dès que possible, l'assemblée générale 2021 aura lieu en présentiel selon les statuts le plus tôt possible, dès que la situation sanitaire le permettra.



## JN Rando



L'association JN RANDO vous convie à sa prochaine randonnée le dimanche 11 avril 2021 pour un circuit de 10 km sur les traces de l'homme de Neandertal à la Chapelle aux Saints, en Corrèze. Nous nous renseignerons pour éventuellement visiter le musée. Rendez-vous à 13h30 sur le parking de la salle des fêtes de Jugeals-Nazareth. **Ne pas oublier de vous munir d'un masque.**

[www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53

Fax : 05 55 85 58 75

Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)

Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)

Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 8h à 12h

Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h

Cantine : 05 55 85 97 96

Garderie : 05 55 85 92 60

Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### MAISON MÉDICALE

Médecin généraliste

Elisabeth BOUSSEYROUX-LAMAGAT

05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

Infirmière

Catherine CLAUZEL-RUBELLIN

06 80 02 04 00

Orthophoniste

Laurence ORRETEGUY : 06 89 07 03 97

Praticienne en psychothérapie

Claudine DELBOS : 06 14 75 54 46

Sophrologue certifiée

Christelle LAPLACE : 06 75 39 82 16

Reflexologue plantaire

Chrysteले FRUCTUOSO : 06 88 59 64 65

### CABINET INFIRMIÈRES

Carole NEGRET : 06 48 31 09 54

Stéphanie MARQUES : 06 83 29 95 27

### ASSISTANTES MATERNELLES

Sandra RENAULT La Borie Basse

06 83 03 17 26

Jocelyne DUHIN La Brande

06 22 53 15 31

Brigitte TILLET

724, route de La Brande. 06 08 35 76 98

Assistante sociale

Valérie SEGURA : 05 19 07 83 20

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT : 05 87 43 92 90

### SAMU : 15. POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17 ou 05 55 86 08 12

SAUR : 05 81 91 35 05

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

Trésorerie de Malemort et Beynat :

05 55 92 06 00

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin : 05 55 24 10 82

Presbytère Saint Cernin : 05 55 24 07 70

# LE BULLETIN MUNICIPAL DE JUGEALS-NAZARETH

## Avril 2021



### Le mot du Maire, Gérard BAGNOL



Ce bulletin d'avril paraît exceptionnellement le deuxième week-end pour plusieurs raisons et surtout pour le temps nécessaire à vous informer sur le vote du budget primitif 2021 qui a eu lieu le mardi 30 Mars. Vous y trouverez aussi le compte rendu du conseil précédent approuvé lors de cette dernière séance.

Deux mots sur la situation sanitaire qui malheureusement se dégrade, notamment en Corrèze et même dans notre commune. Notre école a été jusqu'à ce jour relativement préservée à l'exception d'un cas isolé début février, ceci sûrement grâce à la mise en œuvre et le respect du protocole sanitaire par les enseignants et notre personnel communal que je tiens à remercier pour leur professionnalisme. Je ne regrette pas d'avoir été intransigeant et ne pas avoir cédé à quelques demandes isolées de parents trouvant le protocole trop rigide pour leur enfant.

Nous entrons à nouveau dans une troisième phase de confinement, à mon sens, nécessaire et urgente. Personnellement j'approuve les mesures prises, à l'exception de la tolérance de ce week-end de Pâques qui risque de gâcher tous les effets bénéfiques des jours suivants !

Mardi 30 Mars a donc été voté à l'unanimité notre budget 2021. Celui-ci s'équilibre à 654 164.59€ en fonctionnement et à 231 711.82€ en investissement. Richard Landraud, 1<sup>er</sup> adjoint et vice-président de la commission investissement achat, y revient plus en détail dans les pages suivantes.

Cependant voici quelques remarques générales sur les orientations budgétaires et leurs contraintes :

Concernant les investissements 2021, ils sont mesurés pour être financés exclusivement sur nos fonds propres. Des investissements importants et nécessaires ont été réalisés lors des précédents mandats ( local technique, mairie, école primaire et maternelle, cantine scolaire, salle J.Moulin, achat de foncier, City-stade etc..)

Tous ces investissements ont fait l'objet d'emprunts nécessaires à leur réalisation. A partir de 2023 l'horizon commencera à s'éclaircir en matière de désendettement. Cela nous permettra de réaliser des aménagements indispensables grâce aux acquisitions foncières réalisées au cours du mandat précédent.

Concernant le fonctionnement, il est extrêmement contraint pour plusieurs raisons. Tout d'abord des dépenses incompressibles pour répondre au service public de notre collectivité : école, entretien voirie et bâtiments, fluides, charges de personnels indispensables à nos besoins. Les dépenses COVID ont aussi grevé le budget 2020 et il en sera de même pour 2021. Les recettes sont également moindres pour les mêmes raisons.

Les orientations nationales depuis plusieurs années et sous divers gouvernements, nous privent de recettes importantes. Pour citer quelques exemples je me suis livré à des calculs rapides : seulement sur les huit dernières années en cumulé, nous avons eu une ponction sur la dotation de fonctionnement de l'état de moins 291 968 €. Les différentes réformes fiscales et leurs mécanismes, notamment la réforme de la taxe professionnelle de 2010 instituant entre autre le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) pour lequel notre commune est contributrice (contrairement à d'autres communes qui en sont bénéficiaires). Et là, sur huit années en cumulé, cela nous fait une ponction sur nos finances communales de 302 625 €. Sur 8 ans les ponctions en dotations et le paiement du FNGIR équivaut quasiment à une année de notre budget de fonctionnement ! Concernant la réforme de la taxe d'habitation, même si pour l'instant nous sommes compensés sur la base de 2017, notre commune ayant une expansion positive, nous pouvons redouter encore une perte de recettes. Il est à craindre aussi des contraintes négatives pour nos collectivités qui feront suite à la crise sanitaire et économique que nous vivons.

Cependant vos élus font preuve de sérénité et feront le maximum pour répondre aux besoins essentiels du service public tout en réalisant les investissements utiles et indispensables.

Le Maire, Gérard BAGNOL